

Déclaration liminaire des élus force ouvrière : CTL du 22/05/2014

Monsieur le président,

Le gouvernement a confirmé et précisé un super plan d'austérité : 50 milliards de réduction des dépenses publiques pour financer le « pacte de responsabilité » de 30 milliards « d'allègements de charges » aux entreprises et réduire les déficits publics.

Les salariés actifs et les retraités payent le prix fort de cette austérité, et les fonctionnaires tout particulièrement : Gel de la valeur du point d'indice depuis 2010...et jusqu'en 2017, Gel des prestations sociales et familiales, Gel des pensions et retraites jusqu'en octobre 2015.

Depuis 2010, début du gel du point d'indice, les fonctionnaires et agents publics ont vu leur pouvoir d'achat reculer de 7,68% (indice INSEE), auquel il faut rajouter l'augmentation de la cotisation retraite de 1,39% sur la même période.

FO a appelé les fonctionnaires et les agents publics , comme d'autres syndicats , à se mettre massivement en grève le 15 mai dernier pour dénoncer cette politique d'austérité et y mettre fin. Ce mouvement a été suivi par 26.5% des agents du département . L'ordre du jour du présent CTL comporte 5 points principaux .Le point sur les transferts d'emploi d'agents techniques est un des reflets de la réduction des effectifs qui oblige à une redistribution en interne et à une hiérarchisation des sites en emploi .Le point sur la départementalisation des procédures collectives est un pas supplémentaire vers la spécialisation et l'industrialisation des unités .Cette spécialisation va compliquer la situation puisqu'elle ne concernera que les produits fiscaux alors que les autres produits resteront gérés par leur comptable actuel (produits locaux , amendes , produits divers de l'état) .le point 4 sur la formation professionnelle est le plus important tant par son contenu que la logistique qu'il suppose .FO constate que le ratio de formation jours/agent reste stable (3.26 en 2013 contre 3.19 en 2012) .Il relève avec satisfaction que le taux d'absentéisme est en sensible diminution .Il s'inquiète toutefois des conditions de la mise en œuvre des formations professionnelles du fait de la charge de travail des agents , du lieu de ces formations et du développement de la e-formation pour le contrôle de son assimilation .Le point sur le DUERP-PAP est l'occasion de confirmer la dégradation des conditions de vie au travail . Nombre de recommandations en terme organisationnel ne peuvent être mise en œuvre du fait des pressions quotidiennes du travail pour tous les agents .Les risques du domaine de la sécurité ne peuvent être traités que par des investissements dont quasiment seul le CHS peut en assurer une partie du financement .Sur le SPSI nous notons la satisfaction de certains services réinstallés et espérons qu'elle sera générale au terme de ce plan immobilier lillois .

Au titre des questions diverses FO souhaite obtenir des précisions sur la mise en place de la prime d'accueil annoncée par la Direction Générale le 14 mai 2014 .

LES ELUS FO-DGFIP